du parti républicain, exprime le désir que M. Nicol soit appelé, dans le plus bref délai, à un autre poste.

Le conseil adresse en même temps à M. Duval, sous-préfet, des remerciements pour le zèle et le dévouement dont il a toujours fait preuve ; il s'associe aux regrets de la population châteaulinoise contre la mesure prise contre lui, pour donner satisfaction à quelques délateurs qui, à ce titre, ne peuvent jouir ni de l'estime ni de la considération.

On nous écrit de Fourmies :

La procession du 14 juin avait eu lieu à Fourmies avec la solennité habituelle et dans le plus grand calme. Mais, dimanche, nous avons failli avoir ici une réédition des scènes de Nantes ou de Dunkerque.

Dans la nuit de vendredi, le comité local de la libre-pensée, la Raison, avait fait placarder un violent appel aux socialistes fourmisiens pour empêcher la procession. Une conférence était annoncée pour le samedi soir par l'ex-abbé Charbonnel et un secrétaire de la Libre-pensée du Nord. Elle eut lieu en présence de 300 personnes. M. Charbonnel ne vint pas.

De son côté, le parti catholique avait convié ses amis sur la place de l'Eglise, là même où se déroulèrent les tristes événements de 1891.

En l'absence du maire socialiste, le premier adjoint, M. Buissart, qui avait autorisé la procession, comme par le passé, dirigeait le service d'ordre.

A dix heures et demie, la place est couverte de monde. Les manifestants socialistes sont une centaine environ. Malgré leur faible nombre, ils tentent de provoquer le désordre ; ils entonnent la *Carmagnole* et l'*Internationale* au passage des enfants. Bientôt une bousculade se produit ; les deux partis en viennent aux mains ; les cannes se lèvent, un jeune homme tombe, frappé d'un coup à la tête. L'agitation est intense. Le cortège doit parcourir près d'un kilomètre pour arriver au point terminus. Les rues sont fort étroites ; les deux partis se frôlent, à peine séparés par les agents et quelques gendarmes. Les *Ave* et les cantiques couvrent l'*Internationale*. A chaque instant ce sont des cris, des discussions, des poings levés.

Au retour, le premier adjoint et les agents doivent protéger les quelques meneurs contre la fureur des catholiques.

Un de nos confrères a raconté que M. Paul Bourget était allé à l'Hôtel-Dieu assister à la leçon de clinique du docteur Dieulafoy, et en a conclu que l'éminent académicien préparait un roman sur la médecine et les hôpitaux.

Il est amusant de constater — et c'est un trait curieux des mœurs littéraires modernes — qu'on ne suppose pas un instant qu'un homme de lettres puisse faire une démarche quelconque pour son plaisir ou son instruction personnelle, sans vouloir transformer immédiatement tout ce qu'il a vu en matière à copie.

Mais la vérité est que, si M. Paul Bourget a en effet visité le service de son ami le docteur Dieulafoy, il ne médite aucun ouvrage relatif aux questions médicales. Le roman qu'il écrit actuellement sera intitulé : *Un Divorce*, et soutiendra la thèse de l'indissolubilité du mariage.

AU JOUR LE JOUR

Le président de la République à Londres

La cour d'Angleterre et la ville de Londres sa préparent à rendre au président de la République des honneurs exceptionnels.

M. Loubet tenait à descendre à l'ambassade de France. Mais l'hôtel de notre représentant à Londres vient d'être agrandi, et son nouvel aménagement n'est pas encore complètement achevé. On sait que le roi Edouard a profité de cette circonstance et insisté avec tant de bonne grâce que le président a accepté de résider au palais de Saint-James. Mais le dîner donné en l'honneur d'Edouard VII, nous le rappelons, aura lieu à l'ambassade de France.

Quant aux dispositions de la nation britannique, voici deux faits qui renseignent à cet égard :

Cinquante ingénieurs français de l'Etat sont allés, la semaine dernière, visiter les travaux de Londres, de Manchester et de Liverpool. Il a été mis à leur disposition un train spécial, qui les a conduits partout où leur fantaisie les a guidés. M. Petit, inspecteur général des ponts et chaussées, était le chef de la caravane. Le lord-maire de Manchester a offert à l'hôtel de ville un lunch, à la suite duquel les paroles les plus cordiales furent échangées. Comme nos compatriotes s'étonnaient un peu d'un empressement qui n'est point de règle dans ces sortes de promenades, il leur fut répondu : « Oh ! vous avez si bien traité notre roi que nous resterons vos obligés ! »

On rapporte de source certaine que le lord-maire de Londres, cherchant à traduire les sentiments de la Corporation de la Cité et les siens, a trouvé la formule suivante : « Le président de la République ! nous le recevrons..., nous le recevrons comme nous avons reçu Chamberlain ! » (Allusion à la réception enthousiaste qui fut faite au ministre, lors de son retour de l'Afrique du Sud.)

Des députations des principales villes du royaume se rendront à Londres, pour présenter leurs hommages à M. Loubet.

La couronne royale de Serbie

Le prince Arsène Karageorgevitch vient de commander pour son frère, le nouveau roi de Serbie, à M. Falize, l'orfèvre connu, la couronne royale. En raison de ses goûts et de son talent artistique, le prince Bojidar a accepté de collaborer à la fabrication de cet objet. Comme nous lui demandions s'il avait déjà arrêté les grandes lignes d'un projet, il nous a dit :

Je n'ai rien arrêté du tout. Sachez d'abord que je suis un ignorant en science héraldique. Fort heureusement, j'ai pu obtenir en la circonstance un concours précieux : celui de Judith Gautier.

Vous connaissez les armes des Karageorgevitch. L'écu, d'abord : croix d'argent sur fond de gueules avec quatre briquets ; au-dessus, une couronne de comte, surmontée elle-même d'une couronne de prince. La croix rappelle l'insurrection de 1804, dont la date figure également dans les armes, avec l'épée de noblesse de mon aïeul, des boulets et des armes, tous symboles de la guerre de l'indépendance. A droite et à gauche, deux guerriers serbes tiennent chacun un drapeau : sur le premier de ces étendards on remarque un bras armé, sur le second une tête de sanglier (le Turc), traversée par une flèche.

Le premier Karageorgevitch était prince du Saint-Empire, c'est pourquoi vous voyez au-dessus des armes une couronne princière. Plus tard, quand la Serbie fut érigée en royaume, ce furent les Obrenovitch qui portèrent la couronne royale. Les Karageorgevitch, eux, restèrent princes.

Aujourd'hui mon cousin Pierre monte sur le trône. Mais il est clair qu'il ne peut utiliser la couronne de la dynastie précédente. Il faut donc en créer une.

Je voudrais que celle-ci fût très harmonieuse, et qu'on s'inspirât pour sa conception des armes de notre maison dont l'emblème et la feuille de chêne et dont la devise : « *Eluctabor* », signifie *j'écarterai, j'évincerai*.

Mais rien n'est encore décidé.

Le Rapport général sur l'Exposition de 1900

Le 2e volume du rapport général administratif et technique sur l'Exposition de 1900, rédigé par M. Alfred Picard, vient de sortir des presses de l'Imprimerie Nationale. C'est une énorme pierre de l'important monument que le Commissaire général élève finalement à son œuvre prodigieuse qui parut et disparut.

Ce volume est d'un mérite technique et artistique remarquable. Il est consacré à la construction des « palais et autres édifices ou bâtiments généraux de l'Exposition ». Pour chacun d'eux, avec une méthode précise et invariable, l'auteur donne le plan et les dispositions générales, le mode de construction avec les procédés spéciaux mis en œuvre, les dépenses. Il y aura là, pour ceux qui entreprendront en petit ou en grand, des entreprises analogues, une base d'estimation absolument certaine, « toutes choses égales d'ailleurs » comme disent les mathématiciens.

Une des particularités de cet ouvrage ce sont les planches, les gravures, très abondantes, très luxueuses, et aussi très exactes, car le commissaire général, dans un but documentaire, a fait reproduire directement, par la photoglyptie, les photographies des travaux, d'abord en cours d'exécution, puis exécutés. Il n'y a donc pas d'interprétation : l'Exposition, depuis son début jusqu'à sa mise en état définitive, se présente sous les yeux du lecteur comme dans une sorte de cinématographe. Attendons les autres volumes, — il y en a encore trois à paraître d'ici à la fin de l'année, — afin d'avoir une idée complète de ce rapport général. Pour le moment, ce que relate le deuxième tome sur la construction proprement dite, confirme bien l'impression que l'on a eue, à l'époque, de quelque chose de gigantesque qui ne paraît guère pouvoir être égalé et que l'on ne semble pas pouvoir surpasser. Ce qui manqua surtout, ce fut le temps de l'admirer ; heureusement, le rapport général est là, avec toutes les ressources de l'art, pour permettre de revenir en arrière à loisir, autant que l'on peut ainsi, par la pensée, retourner sur ses pas.

Les congrégations

FERMETURE DE CHAPELLES

Plusieurs commissaires de police de la ville de Paris ont fermé, ce matin, un certain nombre de chapelles qui sont desservies par des congréganistes ; les scellés ont été apposés. Ces magistrats avaient pour instructions d'attendre, pour remplir leur mission, que les offices fussent terminés. Ils se sont strictement conformés à cette obligation.

Voici la liste de ces édifices religieux :

Chapelle des Maristes, 104, rue de Vaugirard.
— Pères de Picpus, 33, rue de Picpus.
— Capucins de Paris, 15, rue de la Santé.
— Barnabites, 22 *bis*, rue Legendre.
— Oblats, 26, rue de Saint-Pétersbourg.
— Assomptionnistes, 8, rue François Ier.
— Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
— Rédemptoristes, 55, boulevard de Ménilmontant.
— Missionnaires de la Miséricorde, 88, rue de l'Assomption.
— Carmes déchaussés, 53, rue de la Pompe.

Les ciboires contenant les hosties consacrées ont été partout enlevés et transportés dans un endroit désigné par les religieux et qui est généralement une cellule du couvent. Le supérieur des Capucins de la rue de la Santé a déclaré qu'il n'y avait point dans le couvent une place où il pourrait déposer les hosties. Il a demandé à transporter le ciboire qui les renfermait à l'église Saint-Médard, ce qui lui a été accordé immédiatement.

Toutes ces fermetures ont été effectuées sans incident. Toutefois, le concierge de l'église des Barnabites, rue Legendre, est allé prévenir de l'arrivée du commissaire M. Pugliesi-Conti, député, et M. Lecable, avocat des Pères ; ceux-ci sont arrivés pendant que le commissaire de police apposait les scellés et ont protesté contre cette opération.

Dans certaines chapelles, on a apposé jusqu'à 19 scellés.

A Antony, les Rédemptoristes avaient fait enlever les portes de leur chapelle. Le commissaire de police a dû en faire apporter de nouvelles avec lesquelles l'église a été close.

EN PROVINCE

Meurthe-et-Moselle. — M. Turinaz, évêque de Nancy, vient de faire lire en chaire une lettre pastorale dans laquelle il affirme son droit d'autoriser les congréganistes non autorisés et dissous à prêcher. Il cite divers arrêts de justice à l'appui de sa thèse, notamment l'arrêt de la Cour de cassation décidant que le fait de prêcher, de dire la messe, de confesser, sont des actes de prêtre, non de congréganiste. Il conclut ainsi :

Et maintenant, la question que je pose par un second acte de mon ministère et de mon autorité épiscopale est celle-ci : Les catholiques de France veulent-ils profiter des droits qui leur restent encore et défendre énergiquement ceux qui sont et seront attaqués ? — Le peuple de France veut-il être un peuple respecté, honoré et libre ou un troupeau d'esclaves courbés sous une servitude qui peut devenir sans limites ?

C'est pourquoi j'entends mettre en pratique le droit qui vient d'être maintenu par l'arrêt de la Cour de cassation.

C'est pourquoi, en vertu de l'autorité de l'Eglise catholique, au nom des droits des citoyens français, au nom de la justice et de la liberté, en invoquant la loi civile et son interprétation par l'autorité souveraine de la Cour de cassation, en vertu de mon autorité épiscopale, j'ordonne à M. l'abbé Ravenez de monter de nouveau dans cette chaire et d'annoncer à cette foule la parole de Dieu.

Basses-Pyrénées. — Les fourrages des pères de Bétharram devaient être vendus aux enchères, hier, en vertu d'une ordonnance de référé. A l'heure fixée, l'huissier ne put instrumenter, trouvant devant lui une foule de paysans armés de fourches et de bâtons, M. de Beaumont et quelques autres militants de la région. Un père menaça tout acheteur d'excommunication. L'huissier dut se retirer.

Tarn. — M. Mignot, archevêque d'Albi, adresse aux directeurs de son grand séminaire une lettre d'adieu. Ceux-ci, en effet, prêtres de la Mission, ont reçu du gouvernement l'ordre de quitter leurs fonctions à la fin de l'année scolaire.

L'archevêque dit son regret de cette décision gouvernementale qu'il se refuse à juger, puis ajoute :

Nous étions loin de nous attendre à un pareil résultat lorsque, il y a deux ans, fidèle à notre mission pacificatrice, confiant à la justice et à la générosité du bon sens national, nous donnions à toutes les congrégations de notre diocèse le conseil de se soumettre à la loi qui venait d'être votée plutôt que de chercher dans l'exil une sécurité précaire et de demander à la France, leur patrie, l'autorisation de la servir et de faire le bien à l'abri de ses frontières.

Cependant, nous ne nous repentons pas d'avoir donné ce conseil. Malgré une déception qui est tout à l'honneur de ceux qui en ont souffert, je suis assuré que la loyauté de notre attitude portera ses fruits dans l'avenir. Nous attendrons l'heure de la réparation...

En attendant, c'est avec un douloureux respect que nous nous inclinons devant les victimes et que nous leur exprimons au nom de tous les catholiques nos regrets et nos sympathies. Ce n'est pas manquer de respect à une loi dont nous avons les premiers signalé les dangers mais dont l'application eût pu être tout autre, que de déplorer qu'elle soit devenue l'instrument d'un parti antilibéral et antireligieux. Ce n'est pas manquer d'égards au Parlement que de lui rappeler que la légalité ne doit pas être confondue avec l'équité, et que les suffrages, toujours revisables, d'une assemblée ne peuvent rien changer aux lois éternelles de l'humanité et du droit.

Var. — A la suite des incidents qui avaient eu lieu à La Crau, MM. Bujard, procureur de la République, et Gain, juge d'instruction, accompagnés des gendarmes d'Hyères, se sont rendus au couvent de Montbel pour procéder à la fermeture, qui n'avait pu être accomplie.

Aux abords du couvent, ils n'ont trouvé que quelques femmes ; aucun incident ne s'est produit et les magistrats ont pu procéder à la fermeture de la chapelle.

Académie des sciences

L'extraction de l'oxygène de l'air. — On sait — nous avons déjà eu l'occasion d'en parler ici à diverses reprises — que la question de l'extraction de l'oxygène de l'air, par l'intermédiaire de l'air liquide, est à l'ordre du jour.

C'est une question grosse de conséquences s'il en est, car si vraiment les espérances que l'on fait luire à nos yeux sont justifiées, il y a là de quoi bouleverser dans leurs fondements les plus essentiels la métallurgie, les procédés d'éclairage, les industries chimiques, etc.

Il semble bien, si l'on en croit M. d'Arsonval, que le moment s'avance rapidement où des promesses, on va passer à la réalité.

Ce savant annonce qu'en se basant sur des considérations toutes nouvelles, un de ses élèves, M. Claude, ingénieur, est arrivé à produire dans des conditions inespérées la séparation intégrale de l'air en oxygène pur et en azote pur.

Le rendement de l'oxygène industriel à 40 0/0 des premiers expérimentateurs est dépassé.

Un appareil de fort débit, dont il donne la description, est en expérimentation à l'heure actuelle et M. Claude compte arriver à obtenir pour un cheval-heure le mètre cube d'oxygène pur.

Or, que coûte un cheval-heure en métallurgie par exemple ?

Bien peu de chose. Voilà donc le prix de l'oxygène pur considérablement diminué.

Le brillant succès de M. Claude repose sur ce fait observé par lui — en dépit des affirmations contraires des Linde, des Pictet et d'autres chimistes encore — que « quand on liquéfie *partiellement* de l'air ordinaire, c'est de préférence l'oxygène qui se liquéfie le *premier* ».

Ce fait est extrêmement important, car il a permis au jeune ingénieur d'utiliser, pour la sélection de l'oxygène, non seulement les particularités de l'évaporation de l'air liquide, comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs, mais encore, et surtout, celles de la liquéfaction.

Les résultats de la photothérapie. — Le professeur Lannelongue expose les résultats qui ont été obtenus par le professeur Finsen, de Copenhague, dans le traitement du « lupus » au moyen de la photothérapie, c'est-à-dire par la lumière dirigée sur la partie malade.

On désigne sous le nom de lupus une grave affection qui siège d'ordinaire à la face, au nez, et qui se manifeste par une perte de substance.

Au 1er janvier 1902, 804 cas de lupus ont été soignés à l'Institut Finsen, de Copenhague. Tous les malades qui se sont présentés ont été traités. En retranchant les morts, les sujets atteints d'une autre maladie grave, et ceux qui ont interrompu le traitement pour des raisons étrangères, il reste 737 cas.

En voici le détail : 695, soit 94 0/0 ont été favorablement influencés par la photothérapie, 412 étaient complètement guéris dont 124 sans récidive après deux à six ans, 288 depuis moins de deux ans, 192 ne présentaient plus que des vestiges insignifiants de maladie. Parmi les malades guéris, certains étaient atteints depuis trente et cinquante ans.

Les résultats favorables de la photothérapie ne peuvent être obtenus qu'à la condition d'avoir une grande intensité de lumière au moyen d'appareils concentrateurs. Les autres appareils ne donnent pas de rayons pénétrants en quantité suffisante. En outre, tous les détails d'application du traitement doivent être surveillés avec le plus grand soin, sous peine d'avoir des erreurs et des déceptions.

L'échéance du 30 juin étant l'une des plus importantes de l'année, nous prions instamment ceux de nos souscripteurs des départements et de l'étranger dont l'abonnement expire à cette date de ne point attendre la fin du mois pour nous adresser leur renouvellement, afin d'éviter tout retard dans la réception du journal.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Mardi, 23 juin. — La dépression signalée hier matin entre les Iles Britanniques et les Açores se dirige vers l'Irlande, où le baromètre continue à baisser (Valentia, 758 mm.) ; celles de la Finlande et de la Turquie s'éloignent dans le nord-est et le sud-est.

Une aire supérieure à 765 mm. s'étend sur la mer du Nord, la majeure partie de la France et de l'Allemagne.

Le vent est faible de l'est sur la Manche, la Bretagne, la Gascogne, variable en Provence. La mer est belle sur toutes nos côtes.

Des pluies sont tombées dans le nord-ouest de l'Europe et en Italie ; en France, le temps a été beau.

La température se relève sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait 7° à Christiansund, 12° à Paris, 20° à Alger, 21° à Moscou, Charkow, 22° à Athènes.

On notait 9° au mont Aigoual, 7° au mont Ventoux, 2° au puy de Dôme et au pic du Midi, 0° au mont Mounier.

En France, une nouvelle élévation de température est probable, avec ciel nuageux ou beau.

A Paris, hier, nuageux.

La température moyenne, 11°4, a été inférieure de 5°7 à la normale 17°1.

Depuis hier midi, température : maximum, + 17°7, minimum, + 6°2.

Baromètre à sept heures du matin : 767 mm. 9 ; en baisse à midi.

A la tour Eiffel : maximum 12°9, le 22 juin, à 4 h. du soir ; minimum, 8°4, le 23, à 3 h. du matin.

Parc Saint-Maur. — Température du 22 juin 1903.

3 heures matin.	+ 5°6	3 heures soir.	+ 17°0
6 —	+ 7°7	6 —	+ 15°2
9 —	+ 12°0	9 —	+ 10°2
Midi	+ 14°9	Minuit	+ 8°4

Situation particulière aux ports

Mer belle sur toutes nos côtes.

LE FAUTEUIL DU PRINCE IMPÉRIAL. — Un journal du matin rectifie l'information que nous donnions avant-hier sur le petit fauteuil qui doit être vendu vendredi au dépôt du Mobilier de l'Etat, rue des Ecoles. Il assure, avec un certain luxe de documentation, que ce fauteuil fut celui, non du prince impérial, mais du comte de Chambord, et qu'il fut fabriqué en 1827.

Tout d'abord, en 1827, le comte de Chambord, né en 1820, avait déjà sept ans, et le petit fauteuil en question, très haut sur pieds, muni d'une planchette pour appuyer les jambes de l'enfant et d'une tablette servant à la fois à le maintenir assis en toute sûreté et à recevoir ses jouets, est un fauteuil de tout petit enfant, de baby de deux à trois ans tout au plus.

D'autre part, il est capitonné, ce qui le date du second Empire.

D'ailleurs nous sommes allés demander au garde-meuble national quelques explications.

Le fauteuil porte, comme nous l'avons dit, les indications G M T et la signature *Quignon Paris*.

— Tout meuble provenant des Tuileries, nous a-t-on déclaré au garde-meuble, portait jusqu'à 1830 les indications P R Th., qui signifiaient *Palais royal des Thuileries*, le mot *Thuileries* étant écrit avec un *h* après le *T*. Il portait, en outre, la couronne royale marquée au fer rouge. Ce n'est que depuis le second Empire que l'on marque G M T.

D'autre part, la maison Quignon n'existait pas en 1827. Elle date de 1842.

LE JETON AU CARAÏBE. — M. Patey, graveur de monnaies, vient de présenter à M. Rouvier, ministre des finances, la maquette des « jetons de caisse » en nickel qui remplacera désormais, à la Guadeloupe, le papier monnaie en petites coupures.

S'inspirant de types des collections ethnographiques du Muséum, M. Patey a gravé, à l'avers, un très caractéristique profil de Caraïbe, ancêtre autochtone des Guadeloupiens.

Le front ceint d'une couronne de métal hérissée de plumes, ce sauvage, au nez busqué, à la lèvre supérieure proéminente, porte aux oreilles le « caracoli », et, au cou, le collier de dents et de griffes de fauve.

On lit en exergue : « République française — Guadeloupe et dépendances ».

Au revers, M. Patey a gravé simplement une pousse de canne à sucre, toute droite, qui achève de donner au jeton un aspect de couleur locale très curieux.

Ce revers porte la légende suivante : « Bon pour 50 centimes contre valeur déposée au Trésor. 1903 ».

UN VOL AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Il n'est guère d'année qu'on ne soit victime, au Salon des artistes français, de quelque vol, et ces vols demeurent presque toujours impunis. Cela tient à la facilité avec laquelle de nombreuses personnes, étrangères d'ailleurs au service du gardiennage, peuvent entrer dans le palais et en sortir avant ou après l'heure réglementaire. Le concours hippique, les expositions comme celle du mobilier, etc., font pénétrer chaque année dans le palais une multitude d'ouvriers qui apprennent ainsi à en connaître les accès et à y pénétrer soit en dehors des heures d'ouverture, soit, pendant l'ouverture, à des moments comme celui du déjeuner, où, le salon étant à peu près désert, la surveillance des gardiens se relâche.

C'est évidemment dans ces conditions qu'on put, sans être vu, décrocher, dans la section de gravure en médailles, à l'extrémité droite du grand hall, un cadre contenant un boîtier de montre en or orné d'un portrait de famille, *Mme Em. Ch. et ses enfants*. Le même portrait se trouvait répété sur deux médailles en bronze et deux médailles en argent exposées avec le boîtier. Le tout, œuvre d'un artiste de talent, M. Achille Jacopin, représentant une valeur d'environ 5,000 francs.

En procédant, hier soir, à sa ronde, le sous-brigadier des gardiens s'aperçut de la disparition de ce cadre et en prévint ses chefs. Le commissaire de police du quartier des Champs-Elysées, averti, vint immédiatement se livrer aux constatations d'usage et, très probablement, ce sera tout, car on ne voit guère comment mettre la main sur le ou les coupables.

UN VOL DE « CARACTÈRES ». — Des voleurs restés inconnus, ont enlevé cette nuit les « formes » de la *Fronde*, notre confrère féministe. On sait qu'en langage d'imprimerie on appelle « forme » une page de journal composée en caractères d'imprimerie. La valeur de ces « formes » a tenté la cupidité des voleurs. Ils s'en sont emparés, profitant de l'absence momentanée de l'ouvrier qui venait de les déposer dans une voiture.

La *Fronde* s'excuse ce matin avec esprit d'avoir changé de « caractères ».

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Dans la soirée d'hier, vers dix heures, une voiture automobile conduite par M. Domingo de Larrinaja, a renversé, avenue de Saint-Germain, un chiffonnier, M. Constant Roger, âgé de 75 ans, demeurant à Puteaux. Ce malheureux a eu les deux jambes coupées. M. de Larrinaja est un armateur de Liverpool ; il est de passage à Paris où il est descendu à l'hôtel Continental.

UN FAUX DÉPUTÉ. — Une jeune femme, Mme Ernestine Duval, depuis peu de temps à Paris, était, comme Jérôme Paturot, à la recherche d'une position sociale. Hier, elle fut abordée, sur la place de la Bourse, par un monsieur d'un certain âge, à l'allure respectable, qui l'interrogea avec bonté.

La jeune femme lui raconta sa peine. Elle avait quitté sa ville natale, Lyon, avec l'espoir de trouver à exercer une gérance de bureau de tabac ou de café à Paris, et elle errait vainement d'un bureau de placement à l'autre sans réaliser son dessein :

— Ma pauvre enfant, dit le vieux monsieur, vous m'intéressez. Je suis M. Georges Berry, député, et je vais m'occuper de vous.

Mme Ernestine Duval remercia ce protecteur que le ciel lui envoyait et se retira après lui avoir laissé son adresse.

Le lendemain, le soi-disant député se présentait chez elle sous un prétexte quelconque et, quand il fut parti, Mme Ernestine Duval constata avec stupeur que son bracelet et ses bagues avaient disparu.

Elle se procura aussitôt l'adresse de M. Georges Berry et arriva à son domicile. Mais quand elle fut en présence de l'honorable député du 9e arrondissement, la pauvre femme s'aperçut qu'elle avait été indignement trompée.

Le vieux monsieur était un simple voleur qui avait pris le nom de M. Georges Berry pour atteindre plus sûrement sa victime.

Mme Ernestine Duval a déposé une plainte chez M. Tanguy, commissaire de police.

GENDARMES BLESSÉS. — Les ouvriers carriers grévistes de la maison Fèvre et Cie, à la Savonnières-en-Perthois se sont livrés hier à des désordres qui ont entraîné une grave bagarre. Deux gendarmes ont été blessés, le brigadier Chirlem, de la brigade de Stainville, très gravement de deux coups de couteau dans le flanc droit, et le gendarme Febvre, de la brigade de Revigny, d'un coup de couteau dans le dos. Le médecin ne peut encore répondre de sauver le brigadier, l'arme a perforé le foie.

Le gréviste qui les a blessés est connu, c'est un nommé Poirot, qui avait pris la fuite, mais a été retrouvé ce matin et arrêté sur mandat lancé contre lui par le parquet. Le capitaine de gendarmerie est arrivé à la Savonnières avec des renforts, et les grévistes paraissent calmes. L'enquête a établi que les gendarmes avaient été frappés par derrière au moment où, se mêlant aux groupes de grévistes, ils les exhortaient au calme.

LE NAUFRAGE DU « LIBAN ». — De notre correspondant particulier :

Le mauvais temps qui règne depuis plusieurs jours s'étant atténué aujourd'hui, les scaphandriers Pittorino, Castaldi, Cappadona et Micevicht ont opéré des plongées dans les eaux du *Liban*.

Ils ont ramené dix cadavres à la surface dont sept enfants, une jeune fille d'une quinzaine d'années et deux hommes. Les corps sont dans un état de complète décomposition et dès leur arrivée, ce soir, à huit heures, on les a portés au dépositoire Saint-Pierre.

INFORMATIONS DIVERSES

— L'inauguration du musée Victor Hugo, place des Vosges, est fixée au 30 juin. Le bureau du Conseil municipal invitera le président de la République à y assister.

— Un comité de défense scientifique vient de se fonder à Paris. Il a pour but d'obtenir que les directeurs, administrateurs, conservateurs, inspecteurs des établissements scientifiques ou techniques relevant de l'Etat, des départements ou des municipalités, soient pourvus des connaissances techniques adéquates à leurs fonctions ou emplois.

Parmi les fondateurs sont MM. E. Coyecques, archiviste-paléographe, Fagniez, L. Havet, S. Reinach et P. Viollet, membres de l'Institut, A. Molinier, professeur à l'Ecole des chartes, Seignobos, professeur à la Sorbonne, et Maurice Tourneux, homme de lettres.

— *Le circuit des Ardennes.* — Dans la course automobile du circuit des Ardennes, les sept premiers de la catégorie des grosses voitures étaient montés sur pneus Michelin. Le 1er, M. de Crawhez, a couvert les 512 kilom. en 5 h. 52'. Cet éclatant succès est la confirmation de celui de Paris-Madrid. Comme dans cette course, aucune des grosses voitures montées sur pneus Michelin n'a abandonné par la faute des pneus.

Toutes les voitures légères arrivées étaient également montées sur pneus Michelin.

— Nous avons reçu pour les *colonies de vacances*, de J. G. Y. R., 20 francs, que nous envoyons à Mlle Delassaux, 2, rue Gaillard.

— *Vacances et travail.* — Le comité d'assistance par le travail, 11, rue du Val-de-Grâce, rappelle à ses adhérents que les commandes de vacances seront reçues avec reconnaissance au siège de l'Œuvre jusqu'au 20 juillet.

— Rappelons à nos lecteurs que la Compagnie des wagons-lits reprend, à partir du 2 juillet, son train de luxe : « Luchon-Express ».

Départ de Paris (quai d'Orsay), les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du soir ; arrivée à Luchon à 8 h. 59 du matin.

EN AUVERGNE

Les belles et pittoresques montagnes situées aux confins des départements du Cantal et de l'Aveyron autour de Mur-de-Barrez, de Sainte-Geneviève et de La Guiole sont aujourd'hui presque inaccessibles aux touristes à cause de la mauvaise organisation des courriers postaux.

Le courrier part notamment à minuit 15 de Sainte-Geneviève pour Aurillac en imposant au voyageur les pénibles fatigues d'un voyage de nuit sur les routes accidentées qui traversent la difficile vallée de la Truyère.

Outre ces fatigues bien propres à rebuter le touriste circulant pour son plaisir, celui-ci se trouve encore privé de la vue des beaux paysages dont il venait précisément chercher le spectacle.

Frappés de ces inconvénients et pour porter remède à une situation aussi désavantageuse à la prospérité de cette région, la Compagnie d'Orléans et l'administration des postes ont d'un commun accord fait les frais d'une réorganisation de ces services de manière à assurer un double courrier entre Mur-de-Barrez et Aurillac et à effectuer de jour et dans des conditions normales le trajet de Sainte-Geneviève à Mur-de-Barrez.

A partir du 1er juillet prochain, le service fonctionnera dans ces nouvelles conditions avec les horaires suivants :

1° De Paris (par exemple) et d'Aurillac vers la Montagne :

Départ de Paris	8 h. 9 mat.	10 h. 43 soir.
Arrivée à Aurillac	8 h. 47 mat.	2 h. 25 soir.
Départ d'Aurillac	9 h. 20 mat.	2 h. 40 soir.
Arrivée à Mur-de-Barrez	2 h. 20 soir.	7 h. 40 soir.
Départ de Mur-de-Barrez	2 h. 35 soir.	
Arrivée à Ste-Geneviève	5 h. 15 soir.	

2° De la montagne sur Aurillac et Paris (par exemple) :

Départ de Ste-Geneviève	8 h. » mat.	
Arrivée à Mur-de-Barrez	11 h. » mat.	
Départ de Mur-de-Barrez	11 h. 30 mat.	3 h. 45 mat.
Arrivée à Aurillac	4 h. 30 soir.	8 h. 45 mat.
Départ d'Aurillac	6 h. 9 soir.	9 h. 27 mat.
Arrivée à Paris	6 h. 27 mat.	11 h. 43 soir.

C'est là une grande amélioration des conditions de la circulation dans cette région si peu visitée jusqu'ici par les touristes ; il faut espérer que ce nouvel effort du chemin de fer et de l'administration des postes portera ses fruits au grand bénéfice des populations de cette intéressante contrée.

BIBLIOGRAPHIE

Politique française et étrangère : un livre de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau publie, aujourd'hui, chez l'éditeur Fasquelle, un ouvrage du plus haut intérêt sous le titre : *Politique française et étrangère*.

C'est une magistrale exposition des idées de l'homme d'Etat sur la politique intérieure et extérieure de la France. C'est une étude des questions à l'ordre du jour qui complète les œuvres déjà parues : les *Questions sociales, Associations et Congrégations* et la *Défense républicaine*.

Dans une préface on nous explique comment tous ces ouvrages forment un système politique.

Les esprits analytiques en considéreront peut-être les diverses parties comme représentatives des faces d'un système politique, ils pourront voir, successivement, en chacune d'elles : la thèse sociale, la thèse laïque, la thèse républicaine, la thèse réformiste, et, dans ce nouveau volume, la thèse française. A la condition toutefois de convenir que ces divisions apparentes forment une seule et même doctrine, puisée aux sources de la Révolution, se traduisant par une politique largement libérale, virilement progressiste.

Politique faite de tolérance et de fermeté, accessible à tous les concours loyaux autant que sévère à tous les ralliements douteux, sans plus de faiblesses à l'intérieur que de concessions à l'extérieur.

Cette politique, à dire vrai, n'est pas nouvelle : elle fut celle des fondateurs de la troisième République. Gambetta, dont certains se réclament aujourd'hui qui le combattaient alors, n'en préconisait point d'autre lorsque avec ses amis il poursuivait la réconciliation nationale de la France et son éducation républicaine.

C'était l'heure où les difficultés paraissaient grosses de périls. Des haines mauvaises, nées moins des événements publics, peut-être, que des calculs individuels, soufflées surtout par une caste qui travaillait à l'avènement d'un pouvoir théocratique, tâchaient de déconsidérer le gouvernement populaire par les pires calomnies : impuissant à gouverner, prétendaient-elles, il était bon tout au plus à provoquer la guerre civile, la guerre des classes... Alors que la République, par ses origines, par ses principes, assure la liberté de toutes les croyances, l'égalité de tous les cultes, ses ennemis, habiles à troubler les masses dans leur quiétude morale, la dénonçaient comme une menaçante inquisition à rebours...

L'auteur de la préface ajoute que c'est en observant cette politique que le parti républicain put naguère appliquer son programme et vaincre ses ennemis.

« Il semble qu'après quelques incertitudes il y soit revenu en ces dernières années. On en trouvera dans ce livre des manifestations répétées. »

LIBRAIRIE

POISONS & SORTILÈGES

PAR

Les docteurs CABANÈS et NASS

Sous le titre de *Poisons et sortilèges*, les docteurs Cabanès et Nass ont écrit dans le style de la vulgarisation un livre qui sera lu aussi bien des érudits et des curieux que du grand public auquel il est destiné. Ils étudient successivement les poisons dans la mythologie, la Rome impériale, le moyen âge, et y rattachent les procès de sorcellerie et d'envoûtement.

Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, rue Garancière, 8, Paris.

AVIS ET COMMUNICATIONS

« Les malades que je traite par le Fer Bravais sont transformés à vue d'œil. C'est dire qu'il n'y a pas de meilleur reconstituant que cet admirable régénérateur du sang. » Dr Luiz.

GLYCO-PHÉNIQUE du Dr DÉCLAT Antiseptique, Haut de Gorge, Toilette, Hygiène.

Jean Vincent BULLY Vinaigre de Toilette Dentifrice Sédatif

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Samuel Leser, décédé le 22 juin 1903, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son domicile, à Paris, rue Boissy-d'Anglas, numéro 11.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 24 du courant, à dix heures très précises.

On se réunira à la maison mortuaire.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

Selon la volonté du défunt, prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Faubt St-Honoré

SECRET de BEAUTÉ, POUDRE, FEUILLES et CRÈME
GERMANDRÉE MÉDAILLE d'OR 1900
Pour Soigner et Embellir la Peau.
MIGNOT-BOUCHER, 19, Rue Vivienne, Paris.

ERNEST Imitation parfaite Prix bon Marché DIAMANT DU CAP
24, Boulevard des Italiens.

BAIN DE PENNES
Hygiénique, Reconstituant, Stimulant.
Remplace Bains alcalins, ferrugineux, sulfureux, surtout les Bains de mer.
Exiger Marque de Fabrique. — PHARMACIES, BAINS

BYRRH TONIQUE ET APÉRITIF VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA Hygiénique par excellence.

FEUILLETON DU Temps
DU 24 JUIN 1903

LA MUSIQUE

A l'Académie nationale de musique : deux centième représentation de *Samson et Dalila*. — Les projets de l'Opéra pour la saison prochaine. — A la *Schola Cantorum* : inauguration du Théâtre de verdure.

L'Académie nationale de musique a donné, la semaine dernière, la deux-centième représentation de *Samson et Dalila*. Les événements de cette sorte sont assez rares pour mériter qu'on les considère un peu. La salle et le public de l'Opéra n'ont pas coutume d'être si hospitaliers aux œuvres modernes ; il n'est guère que les pièces de l'ancien répertoire pour compter par centaines leurs représentations. Les pièces récentes n'ont point de telles bonnes fortunes : parmi celles de Wagner lui-même, aucune sans doute, hormis *Lohengrin*, n'a pu atteindre le chiffre de deux cents ; parmi celles des musiciens français, *Sigurd* et *Salammbô* sont parvenus à dépasser cent, et c'est tout. Il n'est pas inutile de rappeler que pas un des ouvrages qui se sont ainsi établis dans la faveur du public n'a été directement choisi par l'Opéra ; grâce à un aveuglement dont la persistance et l'opiniâtreté étonnent, toutes les fois que l'Opéra, depuis un quart de siècle, a, de sa propre autorité, élu ou désigné une œuvre, ç'a été une œuvre secondaire, ou, pire : *Ascanio* ou *Patrie*, quand ce n'était pas *Françoise de Rimini* ou la *Dame de Monsoreau*. Au contraire, *Sigurd* et *Salammbô* ont dû émigrer de Bruxelles avant d'être admis sur la scène de notre premier théâtre lyrique. Et les aventures de *Samson et Dalila* sont plus étranges et plus longues encore. Vous n'ignorez pas que *Samson* fut écrit vers l'an 1873. La partition en avait été assez promptement publiée, les musiciens la connaissaient et la tenaient unanimement pour un chef-d'œuvre. Mais les directeurs de théâtre n'avaient rien de commun avec les musiciens : ils le firent bien voir. Aussi unanimes à leur manière que l'étaient les autres, ils écartèrent pendant vingt ans *Samson* de toutes les scènes françaises. Leur méfiance avait plusieurs raisons, que notre raison aujourd'hui comprend mal, mais qui, dans ce temps-là, étaient très fortes. Le sujet leur déplaisait ; il était tiré de l'Ancien Testament, et ces gens trouvaient l'Ancien Testament fastidieux ; ils jugeaient que le public ne pouvait s'intéresser à l'Histoire Sainte ; tel était leur argument poétique, si l'on peut ainsi parler. Leur argument musical n'était pas moins simple : M. Saint-Saëns était coupable d'avoir montré, par des œuvres d'orchestre ou de musique de chambre, qu'il n'ignorait point son art ; il était un « symphoniste » ; rien que l'exil n'était capable d'expier son forfait. Et M. Saint-Saëns, qui partageait son sort avec quelques autres musiciens, fut exilé de toutes les scènes françaises. Si vous songez que vers 1730, on se servait déjà du même grief pour tenir Rameau éloigné du théâtre, vous conviendrez que la sottise est immortelle.

Sur ces entrefaites, Liszt, qui exerçait alors une influence toute-puissante à Weimar, vint à connaître la partition de *Samson et Dalila*. Il en sentit aussitôt tout le prix : en cette occasion encore, il montra cette liberté et cette générosité admirables de l'esprit, cette sûreté infaillible du goût et du jugement qui font de lui le plus grand de tous les *critiques*, et grâce à quoi, durant sa vie entière, il comprit, il aima toutes les formes les plus diverses et les plus neuves de la beauté musicale ; que ce fût celle de Beethoven, de Wagner, de Berlioz ou de Moussorgsky. Il fit représenter *Samson et Dalila* au théâtre grand-ducal de Weimar ; et *Samson* obtint un éclatant succès. D'autres villes allemandes le représentèrent à leur tour, avec un succès égal. Mais à cette époque la vertu des voyages n'était pas encore aussi grande qu'elle fut depuis ; et les opéras « retour de Weimar » n'avaient pas le crédit qu'on voit aujourd'hui aux opéras « retour de Bruxelles ». Les directeurs ne s'émurent nullement des victoires que M. Saint-Saëns et son œuvre remportaient de l'autre côté du Rhin : l'Allemagne n'était-elle pas, tout justement, un pays de « symphonistes » dont l'opinion importait peu ? Cependant, les années passaient, et M. Saint-Saëns conquérait en son propre pays une renommée dont il était malaisé de ne point tenir compte. Les personnes qui gouvernaient alors l'Académie nationale de musique résolurent donc d'ouvrir à M. Saint-Saëns les portes de leur théâtre. Il eût été naturel qu'on le priât d'y amener avec lui *Samson et Dalila*. Point du tout : on voulait bien de M. Saint-Saëns ; mais on ne voulait pas de *Samson*. On représenta *Henry VIII*. Quelques années passèrent encore. La renommée de M. Saint-Saëns croissait toujours ; et celle de *Samson et Dalila* se répandait parmi les personnes qui aiment la musique. L'Opéra s'adressa de nouveau à M. Saint-Saëns. Cette fois, le doute n'était plus possible ; c'était le tour de *Samson et Dalila*. Ce fut *Ascanio* qui l'emporta. Les directeurs de théâtres consentaient à pardonner à M. Saint-Saëns d'être un symphoniste ; ils lui commandaient des opéras ; ils étaient prêts à jouer ses ouvrages, tous ses ouvrages, n'importe lequel de ses ouvrages, pourvu que ce ne fût par *Samson*. C'est *Samson* qu'il fallait. L'événement l'a assez montré. Mais avant que l'événement le montrât, quelque temps devait s'écouler encore. *Samson*, à qui l'on refusait l'entrée directe dans Paris, était réduit à s'en approcher par des voies obliques. Il se glissait alentour ; il s'approchait peu à peu ; il allait à Bruxelles, il cheminait à travers la province. Un jour, il parvenait à Rouen. Puis, l'entrepreneur des spectacles rouennais ayant loué un théâtre à Paris, *Samson* était ainsi produit pour la première fois devant le public parisien, sur une scène d'occasion, par la grâce d'un hasard heureux. Malgré tout, le succès fut si éclatant, que force fut bien aux intendants officiels de nos plaisirs lyriques de renoncer enfin à leur erreur. Ils admirent *Samson* dans le répertoire de l'Académie nationale de musique. Il ne l'a pas quitté.

C'est justice : *Samson* est assurément un des chefs-d'œuvre de la musique française. Chef-d'œuvre déconcertant d'ailleurs. Il donne au premier abord une grande impression d'unité ; dès qu'on le connaît davantage et qu'on le regarde de plus près, on aperçoit qu'il juxtapose toutes sortes de styles et de manières : il a des chœurs à la Haendel ; les exemples en abondent au premier acte ; il en a d'autres que l'on croirait être de Schumann ; tel le joli petit ensemble : « Voici le printemps, nous portant des fleurs. » Il contient des pages où le soin du pittoresque, et la recherche d'une couleur orientale, apparaissent nettement ; il en contient aussi qui sont presque de la musique pure, et dont l'ordonnance sévère ne daigne point se parer de grâces extérieures. Les idées y sont souvent d'une austérité classique ; et parfois, comme dans le duo du deuxième acte, on voit soudain s'épanouir une phrase d'une expansion tout italienne. Certaines scènes, entre autres celle où l'on voit Samson tournant la meule, ont un extrême souci de l'expression dramatique ; tandis que, tout auprès, celle de la cérémonie religieuse dans le temple de Dagon se borne à développer, avec une habileté et une richesse d'ailleurs merveilleuses, un thème de danse dont l'allégresse indifférente ne laisse pas de surprendre un peu. Et cependant, tant d'éléments divers ne font point disparate, tant la façon de les employer leur prête d'accord et d'harmonie ; tant la facture a partout cette clarté, cette dextérité et cette élégance qui n'appartiennent qu'à M. Saint-Saëns ; l'art de M. Saint-Saëns n'est-il pas d'ailleurs ce qu'il a de plus personnel, et ne reconnaît-on pas plus sûrement sa musique à son tour et à sa forme qu'à son accent et à son expression ? La beauté de cette forme est sans doute au nombre des qualités qui font le prix de *Samson*, mais elle n'est pas seule, ni suffisante : *Henri VIII* et *Ascanio* sont écrits avec une adresse pareille, et pourtant ne peuvent se comparer à *Samson*. Il faut donc chercher d'autres causes à cette inégalité singulière ; et l'on en aperçoit aussitôt une, qui pourrait bien être la principale : c'est que, dans *Ascanio* et dans *Henry VIII*, M. Saint-Saëns a expressément voulu faire œuvre scénique, et qu'il a obéi à ses théories sur le drame lyrique, lesquelles ont une valeur et une vérité fort incertaines. Au contraire, il n'a pas destiné *Samson* à la scène, et il ne s'est soucié que d'y faire de belle musique ; à quoi il excelle. Et ainsi, l'une des raisons pour lesquelles *Samson et Dalila* est un chef-d'œuvre du théâtre musical, c'est peut-être que M. Saint-Saëns, en l'écrivant, n'a point songé au théâtre.

Il est fort bon de donner la deux centième représentation d'un ouvrage illustre ; mais il faut aussi préparer la première représentation des ouvrages à venir. L'Opéra vient de publier les projets qu'il forme pour la saison prochaine ; projets où des choses louables se mêlent à d'autres, sur lesquelles on garde des doutes. Il se propose de mettre à la scène le *Fils de l'Etoile*, un drame de M. Catulle Mendès, dont la musique est de M. Erlanger : c'est accomplir la partie de sa tâche qui consiste à faire connaître les productions nouvelles. Avec le *Fils de l'Etoile*, il annonce l'*Etranger*, de M. Vincent d'Indy : on lui saura gré d'accueillir une des œuvres les plus fortes et les plus significatives de la musique contemporaine. On aurait mieux aimé sans doute qu'il devançât la Monnaie de Bruxelles ; mais on aimera encore qu'il sache suivre de près un bon exemple ; mieux vaut tard que jamais. Et l'on a d'autant mieux sujet d'être satisfait, que la convenance est parfaite entre l'œuvre et les interprètes qu'on lui promet : le sentiment et le lyrisme profonds de Mlle Bréval apparaissent faits pour donner au personnage de Vita toute sa vie poétique ; et M. Delmas possède l'ampleur et la gravité nécessaires au rôle de l'Etranger. L'Opéra n'a pas toujours fait un aussi juste emploi de ses ressources. Ses desseins sur les ouvrages modernes sont donc à peu près sans reproche ; on voudrait être sûr qu'il est irréprochable aussi touchant les ouvrages anciens. C'est un de ses devoirs les plus impérieux de remettre à la scène les chefs-d'œuvre de l'art classique ; chefs-d'œuvre qu'en ces dernières années il a trop souvent sacrifiés aux produits de la plus basse époque de la musique, aux exemplaires de l'opéra de 1830 : Meyerbeer tient à lui seul, dans son répertoire, plus de place que Gluck, Mozart et Beethoven réunis. Il semble qu'il ait quelque intention de rentrer dans le bon chemin ; et le bruit court que l'an prochain l'*Enlèvement au sérail* accompagnera sur l'affiche l'*Etranger*, trop court pour occuper une soirée entière. Il n'est certes pas de volonté plus méritoire en son principe que celle de rendre hommage à Mozart, le plus méconnu, le plus oublié, le plus délaissé de tous les maîtres. Mais le principe n'est pas tout : il y a la manière ; et l'on ne peut s'empêcher de trouver surprenant le choix de l'*Enlèvement au sérail*. C'est une partition dont l'agrément et le charme sont merveilleux ; mais c'est une des œuvres les plus légères et les plus menues de Mozart ; elle contient maintes scènes d'opéra-comique et d'opéra bouffe. Il est à craindre qu'elle ne puisse remplir une scène aussi vaste, qu'elle y paraisse trop frêle, et que sa grâce même s'y perde et s'y dissipe. C'est à peine si *Don Juan* peut s'accorder avec ce cadre immense : quelle figure y fera l'*Enlèvement* ? Il est vrai que, selon les plus récentes nouvelles, l'Opéra n'aurait rien résolu encore. Il faut souhaiter que la réflexion l'éclaire, et qu'avant de prendre un parti décisif, il pense à l'expérience qu'il fit naguère : alors qu'il pouvait aisément choisir dans Gluck des tragédies lyriques à sa taille, il représenta le *Joseph* de Méhul ; *Joseph* sembla faible, amoindri, réduit à rien ; et le succès fut nul. Il serait étrange de s'obstiner à choisir pour la scène la plus grande les œuvres les plus petites, et de persévérer dans l'erreur, quand la preuve de l'erreur est faite.

Le Théâtre de verdure s'est ouvert hier soir à la *Schola cantorum* ; il se rouvrira dans huit jours : tant, à la première épreuve, le destin lui a été favorable, malgré tous les présages et les oracles contraires... Songez, s'il vous plaît, aux difficultés et aux témérités d'une telle entreprise. Depuis un siècle et demi, on n'a pas vu d'opéra de Rameau, et l'on n'a pas vu de Théâtre de verdure non plus ; enfin, la partition de la *Guirlande* n'existe que dans les éditions primitives. Il faut donc reconstituer à la fois et l'œuvre, et la scène, et la représentation. La *Schola* n'a pas de décors, ni de troupe, ni de régisseurs ; il faut faire appel à des acteurs divers, qui n'ont point accoutumé d'être ensemble, et qu'il est malaisé de réunir. Il faut refaire une mise en scène, retrouver les pas et les évolutions de la danse, aussi bien que le style, les mouvements et les nuances de la musique. Il faut fixer le texte même de cette musique, et démêler les parties d'orchestre ; cependant que l'on s'occupe de construire le théâtre, et d'en ordonner les bosquets, les architectures et les statues, à peu près comme on les voit dans les estampes d'autrefois. Toutes ces difficultés, M. Bordes les a affrontées et vaincues ; il a vaincu l'hostilité du ciel lui-même, qui pour la première fois depuis un mois nous a fait un jour tiède et une soirée sereine... Lundi prochain je vous parlerai plus à loisir des œuvres représentées. Je veux seulement vous apprendre aujourd'hui combien était charmant et singulier le spectacle de la salle et de la scène : de la scène encadrée et formée de bocages et de fleurs, discrètement éclairée de lumières dissimulées dans les feuillages, et de la salle, établie dans la cour du vieil hôtel de la *Schola*, dont les arbres mêlaient leurs branches et leurs feuilles aux verdures du décor. Je veux vous indiquer d'un mot combien la musique de la *Guirlande* est une adorable chose ; combien elle a de noblesse délicate, d'émotion tendre et profonde, de grâce sans fadeur, de vie sans vulgarité ; combien le rythme, l'harmonie, l'instrumentation y sont divers, ingénieux et forts ; combien cette musique s'accorde avec notre goût, notre sensibilité, et le génie même de notre race. Et je veux enfin vous dire comme fut charmante l'interprétation de la *Guirlande*, comme les chœurs et l'orchestre s'acquittèrent adroitement de leur tâche, comme Mlle Leclerc chanta joliment le rôle de Céline, avec quelle finesse, quelle élégance et quelle grâce Mlle Louise Mante et Mlle Blanche Mante dansèrent et mimèrent le ballet délicieux de Rameau... Tel fut hier le sort heureux du Théâtre de verdure ; ce bonheur est le plus nouvel effet, et non le moins surprenant, du pacte singulier que M. Bordes a fait avec la fortune.

PIERRE LALO.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France